

CODE D'ÉTHIQUE DU RSISH

(Regroupement des Sports Interquartiers de Saint-Hyacinthe)

MARS 2007

Table des matières

Table des matières	2
Valeurs communes à l'ensemble des membres.....	3
Les droits des membres du RSISH	3
Les obligations des membres.....	3
Le droit des administrateurs du RSISH.....	4
Les obligations des administrateurs.....	4
Du participant	5
De l'entraîneur	6
Des spectateurs	7
Éventail des sanctions possibles	8
Codification des infractions	8
L'application des sanctions et des codes est en fonction :.....	8
Durée de conservation	8
Pouvoir d'application :	8
Dédoublement :	8
Mode d'opération du comité de discipline	8
Engagement et signature.....	9

Seul le genre masculin a été utilisé dans la rédaction du code d'éthique dans le but unique d'alléger sa lecture. L'ensemble des joueuses de soccer de Saint-Hyacinthe est donc également visé par celui-ci.

Qu'est ce qu'un code d'éthique ?

C'est l'ensemble des règles et des devoirs qui régissent une organisation et qui sont basés sur des principes et sur des valeurs morales que désirent véhiculer l'organisme.

À qui s'adresse le code d'éthique ?

Le code d'éthique s'adresse à tous les membres du RSISH (administrateurs, entraîneurs, directeurs, bénévoles, parents et joueurs) quel que soit leur statut ou leur ancienneté à l'intérieur de l'organisation. Chaque membre s'engage à le respecter entièrement et sans condition sous peine de subir les sanctions possibles qui peuvent aller du simple avertissement verbal à l'expulsion.

Pourquoi un code d'éthique ?

Toute organisation ne peut s'épanouir, ni même survivre sans un minimum de discipline et d'ordre pour régir les rapports entre les individus qui la composent. Dans ce sens, même une association à but non lucratif, composée au départ d'individus bien intentionnés, ne peut échapper à cette réalité. Nous comptons sur l'application d'un code d'éthique au sein du RSISH *pour favoriser un juste équilibre entre les libertés et les obligations de tous et chacun ainsi que délimiter l'espace qu'il faut accorder aux libertés des individus de façon à ne pas nuire à celles des autres individus ou à la réputation et l'efficacité de l'organisation tout entière.*

Les avantages particuliers d'avoir un code d'éthique

- ⊗ il évitera de nombreux excès et abus préjudiciables à l'ensemble des autres membres ;
- ⊗ il facilitera le respect entre les membres et un esprit de camaraderie ;
- ⊗ il favorisera un plus grand sentiment de fierté et d'appartenance envers le RSISH ;
- ⊗ il contribuera à faire adopter des comportements acceptables et à éviter ceux qui pouvaient être préjudiciables.

Pour les administrateurs

- ⊗ il contribuera à faciliter leur travail de gestionnaire ;

Pour les membres du comité de discipline

- ⊗ il facilitera l'application des règlements et le cas échéant des sanctions ;

Pour le RSISH

- ⊗ il contribuera à la faire considérer comme un modèle auprès de la fédération et des autres associations ;
- ⊗ il améliorera l'image du RSISH et de ses membres au sein de la communauté car il leur sera connu ;

Peut-on obliger une personne désireuse de devenir membre de notre organisation

à adhérer à un code d'éthique ?

Oui, nul ne peut être tenu d'adhérer à une organisation mais s'il le fait, il est de son devoir de se conformer en tout point à ses règlements en vertu du lien contractuel librement établi entre lui et l'organisation.

Les valeurs fondamentales et règles de conduite sur lesquelles il est fondé

Valeurs communes à l'ensemble des membres

- ⊗ l'implication assidue et entière en tant que bénévoles, joueurs, etc. avec l'objectif d'en retirer du plaisir
- ⊗ la socialisation
- ⊗ la coopération
- ⊗ le sentiment d'accomplissement et le développement d'une image positive de soi
- ⊗ l'intérêt pour le sport chez l'enfant, lequel se poursuivra durant sa vie adulte
- ⊗ le respect dans les rapports entre les membres
- ⊗ la courtoisie et la dignité
- ⊗ l'observation rigoureuse des règles du jeu et de la charte de l'esprit sportif
- ⊗ un langage sans injure, expression vulgaire ou blasphème
- ⊗ un modèle positif pour les enfants et les autres membres de l'organisation

Les droits et obligations

Les droits des membres du RSISH

- ⊗ Les droits communs à l'ensemble des membres
- ⊗ le droit d'être traité avec respect, équité et courtoisie par tous, dans ses rapports avec les autres membres
- ⊗ le droit de retirer du plaisir de son implication comme joueur, parent ou bénévole

Les obligations des membres du RSISH

- ⊗ respecter les orientations et les décisions du RSISH
- ⊗ respecter les règlements du club (généraux, éthique, de discipline)

Le droit des administrateurs du RSISH

- ⊗ le droit de retirer du plaisir de son implication bénévole et d'être traité avec respect dans l'exécution de leurs charges

Les obligations des administrateurs du RSISH

- ⊗ S'assurer que les fonds du RSISH soient gérés dans les meilleurs intérêts du club (code 3)
- ⊗ le droit d'être au courant des affaires du RSISH
- ⊗ Respecter les décisions des arbitres, ne pas leur crier d'insultes car ils représentent l'autorité pendant le jeu et que leurs décisions doivent être respectées. Exiger un comportement similaire des autres membres de l'organisation (code 2)
- ⊗ Ne régler aucun problème (avec les entraîneurs, les parents, etc...) en présence des enfants (code 2)
- ⊗ Ne pas critiquer les décisions des membres du comité à l'extérieur (code 2)
- ⊗ le droit de s'acquitter de son rôle dans l'autonomie et la confiance
- ⊗ Respecter les règlements du RSISH (généraux, éthique, de discipline) (code 2)
- ⊗ Rester maître de soi en tout temps et assumer l'entière responsabilité de ses paroles et de ses actions. Ne manifester aucune violence physique ou verbale envers quiconque. Ne pas avoir de comportement excessif dans les lieux publics (code 3)
- ⊗ Respecter les entraîneurs, les joueurs adverses et leurs supporteurs et exiger un comportement identique des autres membres (code 2)
- ⊗ Respecter les orientations et les décisions du comité d'administration (code 2)
- ⊗ Agir en bon parent et en ce sens de s'assurer que tous les membres sont traités avec équité
- ⊗ Agir avec honnêteté et loyauté
- ⊗ Prendre les décisions avec transparence
- ⊗ Avoir des rapports empreint de courtoisie, conserver sa dignité en tout temps et en tout lieu
- ⊗ S'impliquer activement dans l'organisation en participant aux réunions
- ⊗ Respecter son engagement personnel
- ⊗ Faire en sorte que l'intérêt des jeunes soit au centre de toute décision
- ⊗ Penser et diffuser les valeurs de l'organisation
- ⊗ Faire en sorte que le sport du soccer soit une source de développement et d'enrichissement physique, technique et moral, une école de vie
- ⊗ Demeurer un modèle positif pour les enfants, les entraîneurs, les parents, etc...
- ⊗ S'acquitter de la charge avec efficacité, loyauté et honnêteté
- ⊗ S'assurer que le code d'éthique est respecté à tous les niveaux de l'organisation
- ⊗ Considérer le bénévolat comme une ressource à protéger et à développer
- ⊗ être soucieux de l'image RSISH dans les lieux publics
- ⊗ Agir avec soin, prudence, diligence et compétence
- ⊗ Après la fin de son mandat : agir avec prudence, discrétion et loyauté

Code d'éthique

Participer au soccer, c'est respecter son éthique sportive

Du participant

- ⊗ J'obéis et respecte les règles du jeu.
- ⊗ J'accepte toutes les décisions des arbitres et de mes entraîneurs sans jamais mettre en doute leurs compétences et leur intégrité. (code 1)
- ⊗ Je supporte honnêtement mes coéquipiers. (code 1)
- ⊗ Je refuse de gagner par des moyens illégaux et par tricherie. (code 2)
- ⊗ J'accepte les erreurs de mes coéquipiers et j'aide ceux qui présentent plus de difficultés
- ⊗ Je considère mes adversaires et les arbitres indispensables pour jouer.
- ⊗ Je suis courtois et respectueux envers les entraîneurs, les officiels, les spectateurs et mes adversaires en utilisant un langage sans injure. (code 2)
- ⊗ Je poursuis mon engagement envers mes coéquipiers, mon entraîneur et mon équipe jusqu'au bout et j'avise mon entraîneur en cas d'absence. (code 1)
- ⊗ J'accepte la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire. (code 2)
- ⊗ J'accepte la défaite en étant satisfait de l'effort accompli dans les limites de mes capacités et en reconnaissant le bon travail de l'adversaire.
- ⊗ Je joue pour m'amuser en tentant d'obtenir la victoire mais je considère la victoire ou la défaite comme une conséquence du plaisir de jouer.
- ⊗ Je considère le dépassement personnel plus important que l'obtention d'une médaille ou d'un trophée.
- ⊗ Je suis l'ambassadeur des valeurs de mon sport.
- ⊗ Je conserve en tout temps mon sang-froid et la maîtrise de mes gestes face aux autres participants. (code 2)
- ⊗ Je respecte les consignes établies par mon entraîneur et les règlements internes de mon équipe. (code 1)
- ⊗ Je m'engage à ne pas vendre, consommer, être en possession ou être sous l'effet de substances illicites (drogues, alcool, etc...). (code 3)
- ⊗ Je m'engage à respecter les biens publics. (code 1)

Code d'éthique

Participer au soccer, c'est respecter son éthique sportive

De l'entraîneur

- ⊗ Je considère chaque enfant avec respect et équité sans égard au sexe, à la race, au potentiel physique, au statut économique ou à toute autre condition. (code 2)
- ⊗ Je reconnais que je représente un modèle pour mes joueurs. (code 1)
- ⊗ J'agis toujours dans le meilleur intérêt des enfants et du sport. (code1)
- ⊗ Je considère que le développement de la personne prime sur le développement du sport. (code 1)
- ⊗ Je connais et respecte les règles écrites et non-écrites de mon sport. (code 1)
- ⊗ Je respecte toutes les décisions des arbitres. (code 2)
- ⊗ Tout en tentant d'obtenir la victoire, je considère la victoire ou la défaite comme une conséquence du plaisir de jouer.
- ⊗ Je reconnais que chaque joueur a droit à l'erreur.
- ⊗ Je respecte les joueurs, entraîneurs et partisans des autres équipes. (code 2)
- ⊗ Je reconnais dignement la performance de l'adversaire dans la défaite. (code 1)
- ⊗ J'accepte la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire. (code 2)
- ⊗ Je fais preuve d'honnêteté envers les joueurs et le sport.
- ⊗ Je refuse de gagner par des moyens illégaux et par tricherie. (code 2)
- ⊗ Je m'assure que l'équipement et les installations sportives respectent le niveau de développement des athlètes et les principes de sécurité. (code 1)
- ⊗ J'informe les enfants des dangers inhérents à la pratique de notre sport. (code 1)
- ⊗ J'utilise un langage précis sans injure ni expression vulgaire. (code 1)
- ⊗ Je respecte mon pouvoir d'entraîneur en préservant l'intégrité physique et mentale des joueurs. (code 3)
- ⊗ Je suis fier de mes joueurs et je leurs dis.
- ⊗ Quelle que soit la situation, je reste positif!
- ⊗ Je suis conscient de la pression qui pèse constamment sur les athlètes (sport, équipiers, études, famille, ...).
- ⊗ Je respecte les consignes émanant des administrateurs du RSISH ainsi que celles de ma Corporation de loisirs (code 2)
- ⊗ Par mes actes, gestes, paroles ou par ma tenue, je démontre toujours respect à autrui. (code 2)
- ⊗ Je m'engage à informer, dans la mesure du possible, tous les intervenants (joueurs, parents et assistants-entraîneurs) de l'existence du code d'éthique et des règlements pouvant les concerner. (code 1)
- ⊗ Lors de situations conflictuelles, je tente de garder mon calme et je recherche la sécurité des joueurs, des spectateurs et des arbitres. (code 2)
- ⊗ Je m'engage à ne pas vendre, consommer, être en possession ou être sous l'effet de substances illicites (drogues, alcool, etc...). (code 3)
- ⊗ Je m'engage à ne jamais régler des problèmes en présence de personnes non impliquées et à fournir un effort pour désamorcer les situations explosives. (code 2)

Code d'éthique

Participer au soccer, c'est respecter son éthique sportive

Des spectateurs

- ⊗ Je considère que les enfants font du sport d'abord pour leur propre plaisir et non pour me divertir. Je n'insiste pas à les faire participer s'ils n'en démontrent pas le désir.
- ⊗ Je n'ai pas d'attente irréaliste. Je suis conscient que les enfants ne sont pas des athlètes professionnels et qu'ils ne doivent pas être jugés d'après les normes appliquées aux professionnels.
- ⊗ Je considère chaque enfant avec respect. (code 1)
- ⊗ Je respecte toutes les décisions des arbitres et des entraîneurs et encourage les participants à faire de même. (code 2)
- ⊗ Je ne ridiculise jamais un enfant qui a commis une erreur durant une compétition. Je fais plutôt des commentaires positifs qui motivent et encouragent l'effort continu. (code 2)
- ⊗ Je reconnais que chaque joueur a droit à l'erreur.
- ⊗ Je considère la victoire ou la défaite comme conséquence du plaisir de jouer.
- ⊗ Je respecte les joueurs, entraîneurs et partisans des équipes adverses. (code 2)
- ⊗ Je laisse les entraîneurs jouer leur rôle, ce sont eux qui doivent enseigner les éléments techniques de l'activité. (code 2)
- ⊗ Je reconnais dignement la performance de l'adversaire dans la défaite. (code 1)
- ⊗ J'accepte la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire. (code 2)
- ⊗ Je condamne l'usage de la violence sous toutes ses formes et je le fais savoir de façon appropriée aux entraîneurs et aux responsables de ligue. (code 3)
- ⊗ J'utilise un langage respectueux, sans injure ni expressions vulgaires à l'égard des joueurs, des entraîneurs, des officiels et des autres spectateurs. (code 2)
- ⊗ Je considère les arbitres comme une ressource indispensable et non comme des adversaires.
- ⊗ Je respecte chacun des bénévoles du RSISH ainsi que des Corporation de loisirs de quartier, car sans eux mon enfant ne pourrait pas pratiquer cette activité. (code 2)
- ⊗ J'encourage tous les participants de manière civilisée. (code 1)
- ⊗ Je suis fier de mon enfant et je lui dis.
- ⊗ J'encourage mon enfant à poursuivre son engagement envers ses coéquipiers, son entraîneur et son équipe jusqu'au bout et je lui rappelle d'aviser son entraîneur en cas d'absence
- ⊗ Je suis un témoin privilégié du sport amateur.
- ⊗ Je reconnais qu'un climat de saine compétition implique également un respect entre parents.(code 1)
- ⊗ Quelle que soit la situation, je reste positif !
- ⊗ Je m'engage à ne pas vendre, consommer, être en possession ou être sous l'effet de substances illicites (drogues, alcool, etc...). (code 3)
- ⊗ Je connais et applique les règles écrites et non-écrites du sport.
- ⊗ Je reconnais mon engagement à faire respecter ce code aux supporteurs de mon enfant.(code1)
- ⊗ Je m'engage à ne jamais régler des problèmes en présence de personnes non impliquées et à fournir un effort pour désamorcer les situations explosives. (code 2)

Les sanctions en cas d'infraction

Éventail des sanctions possibles

- ⊗ l'avertissement verbal
- ⊗ l'avertissement par lettre
- ⊗ le comité de discipline
- ⊗ l'imposition de parties de suspension
- ⊗ l'obligation de ne pas assister aux pratiques et parties de mon enfant
- ⊗ l'avertissement final par lettre
- ⊗ l'expulsion du RSISH

Codification des infractions

- ⊗ Code 1 : infraction légère
- ⊗ Code 2 : infraction sérieuse
- ⊗ Code 3 : infraction grave

L'application des sanctions et des codes est en fonction :

- ⊗ de la gravité de l'offense commise
- ⊗ de la fréquence des récidives

Code 1	1 ^{er} niveau	avertissement verbal (cette sanction peut-être appliquée par un dirigeant, un entraîneur, un coordonnateur aux sports, un coordonnateur en loisirs.)
Code 2	1 ^{er} niveau	comité de discipline et avertissement par lettre
	2 ^e niveau	ou obligation de ne pas assister aux parties et pratiques de mon enfant (pour les parents) ou parties de suspension (pour joueurs)
Code 3	1 ^{er} niveau	comité de discipline
	2 ^e niveau	Avertissement final par lettre
	3 ^e niveau	comité de discipline et avertissement final par lettre ou parties de suspension (pour les joueurs) ou obligation de ne pas assister aux parties et pratiques de mon enfant (pour les parents)
	4 ^e niveau	expulsion

Durée de conservation

- ⊗ Tout membre qui aura une saison avec un avertissement final par lettre à son dossier, ne pourra être réadmis pour la saison suivante qu'après révision de son cas.

Pouvoir d'application :

- ⊗ Les membres du comité de discipline

Dédoublement :

- ⊗ En cas de dédoublement entre les règlements de la ligue et le code d'éthique, c'est le code d'éthique qui aura préséance.

Mode d'opération du comité de discipline

- ⊗ Toute plainte doit se faire par écrit, dans les trois jours suivant l'incident, par la poste, par courriel, au RSISH ou à sa Corporation de Loisirs de quartier
- ⊗ Sur réception de la plainte elle sera acheminée à la personne désignée au comité de discipline du secteur concerné, pour évaluation de la gravité de la plainte.
- ⊗ Toutes les plaintes seront enregistrées dans le registre du secteur, par ce délégué.
- ⊗ Dans le cas d'un code 1, le délégué et un autre membre de son comité prendront les mesures appropriées, tel que stipulé précédemment
- ⊗ Dans tous les autres cas, le comité de discipline devra se réunir pour étudier cette plainte, et le fera dans les trois jours suivant la réception de la plainte par le délégué du secteur.
- ⊗ Le comité rendra sa décision finale et sans appel, par écrit, à toutes les personnes concernées par la plainte, dans un délai raisonnable

Si un entraîneur ou un dirigeant juge opportun de rendre officiel un avertissement verbal (sanction pour un code 1) donné à un joueur ou un parent, il le fera au délégué de son secteur afin qu'il l'écrive dans le registre.

Engagement et signature
copie à conserver par le participant et/ou son parent

Par la présente, je confirme avoir reçu une copie intégrale du code d'éthique du Regroupement des Sports Interquartiers de Saint-Hyacinthe, d'en avoir fait lecture, de l'avoir compris et je m'engage à le respecter. Je suis conscient que le non respect du dit code d'éthique entraînera une sanction.

Signé à Saint-Hyacinthe, ce _____e jour du mois de _____ 2009.

Nom du joueur : _____
(lettres carrées)

Catégorie : _____

Signature du joueur : _____

Nom du parent du joueur : _____
(lettres carrées)

Signature du parent du joueur : _____

Signature de la personne qui reçoit mon engagement : _____

Fonction : _____



Engagement et signature
copie à remettre à un représentant de ma Corporation de Loisirs

Par la présente, je confirme avoir reçu une copie intégrale du code d'éthique du Regroupement des Sports Interquartiers de Saint-Hyacinthe, d'en avoir fait lecture, de l'avoir compris et je m'engage à le respecter. Je suis conscient que le non respect du dit code d'éthique entraînera une sanction.

Signé à Saint-Hyacinthe, ce _____e jour du mois de _____ 2009.

Nom du joueur : _____
(lettres carrées)

Catégorie : _____

Signature du joueur : _____

Nom du parent du joueur : _____
(lettres carrées)

Signature du parent du joueur : _____

Signature de la personne qui reçoit mon engagement : _____

Fonction : _____